



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de la formation professionnelle SFP  
Amt für Berufsbildung BBA

Commission des cours interentreprises – Dessinateur·trice CFC  
(génie civil)  
Kurskommission – Zeichner·in EFZ (Ingenieurbau)

[www.fr.ch/sfp](http://www.fr.ch/sfp)  
[www.pousse-crayon.ch](http://www.pousse-crayon.ch)

## COURS 2 « Approfondissement »

### Recommandations COVID-19

Pour donner suite aux recommandations du Conseil Fédéral, il est important de respecter les règles d'hygiène, en se lavant régulièrement les mains avec du savon, et en gardant vos distances.

Ces règles d'hygiène et de conduite demeurent la meilleure façon de se protéger et de protéger les autres d'une infection.

\* \* \* \* \*

Actuellement le port du masque n'est pas obligatoire dans (corridor, salle de classe, wc, etc.) et autour du bâtiment de la Prairie.

En cas de port du masque, MERCI de ne pas laisser traîner les masques usagés mais bien de les mettre dans une poubelle.

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce cours interentreprise destiné aux apprenti·e·s de 2<sup>ème</sup> année aura lieu **du lundi 26 au vendredi 30 septembre 2022**. Il est placé sous l'égide de la Commission des cours interentreprises du canton de Fribourg (CCIE).

La salle de cours se situe dans le bâtiment la « Prairie » à Fribourg.

Des informations complémentaires pour les élèves qui suivent les cours de maturité et l'emplacement des locaux sont disponibles sur la page des cours interentreprises du site [www.pousse-crayon.ch](http://www.pousse-crayon.ch)

Le règlement interne de l'école professionnelle (EPAI) est applicable dans le cadre du cours. Les demandes de congé et les lettres d'excuses doivent être transmises au responsable du cours.

## 2. MATÉRIEL NÉCESSAIRE À AMENER LE PREMIER JOUR DE COURS

- Bloc-notes quadrillé A4 neutre avec fix-pencil et stylo
- Gomme
- Marqueur de couleur
- Calculatrice avec fonctions trigonométriques
- Equerres 30° et 45° longueur 25-30 cm
- Cutch

Le solde du matériel vous sera fourni sur place.

## 3. DIRECTIVES LOCAUX « LA PRAIRIE »

Les apprenti·e·s ne peuvent pas parquer leurs voitures pendant la journée autour du bâtiment (exception faite pour décharger ou charger du matériel), encore moins sur les places de parc de Polytype et de la SGA.

La porte d'entrée du bâtiment est ouverte dès 7h30 le matin. A partir de 16h45, elle est fermée, de sorte que la sortie reste possible, mais l'entrée non.

La cafétéria s'ouvre à 9h00. Il est possible d'utiliser les distributeurs de boisson dans le hall, à condition de garder les abords en parfait état de propreté.

**Pour pouvoir manger à midi à la cafétaria, au vu des circonstances actuelles, il vous faut vous inscrire le 1<sup>er</sup> jour des cours (pour la durée du cours) auprès de l'enseignant.**

Seules les toilettes situées à côté de la cafétéria peuvent être utilisées.

L'ordre doit être de mise dans les salles de classes, les locaux annexes et le pourtour des bâtiments (papiers, bouteilles, mégots, etc. dans les récipients et poubelles à disposition).

Il est interdit sans autorisation de se rendre dans les locaux des autres corps de métier et de fumer dans le bâtiment.

Les boissons (hormis l'eau) et la nourriture ne sont pas autorisées dans les salles de classes.

## 4. RESPONSABLE DU COURS

P. ENGLER, président ☎ 026 919 14 14

Secrétariat ☎ 026 565 33 33 [ccie@pousse-crayon.ch](mailto:ccie@pousse-crayon.ch)